



HUGUETTE

TIEGNA

Députée de la deuxième circonscription du Lot

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

Huguette Tiegna rend son rapport sur la Dépendance du Grand Âge

Huguette Tiegna, Députée du Lot, a remis, mercredi 20 février 2019, son rapport sur la Dépendance du Grand Âge à Madame Buzyn, Ministre de la Santé et des Solidarités, dans le cadre de la consultation citoyenne concernant la prise en charge de la perte d'autonomie, lancée par la Ministre, en octobre 2018.

En effet, à la suite des problématiques rencontrées dans les EHPADs en février 2018, Huguette Tiegna a entamé une large concertation avec les acteurs du département dans l'objectif poursuivi de dresser un état des lieux de la prise en charge des personnes âgées sur le territoire. Ainsi, un atelier de travail départemental, avait réuni, sur la commune de Bio, le lundi 12 novembre 2018, une centaine de lotoises et lotois, professionnels de santé, directeurs d'EHPADS, directeurs de structures hospitalières, directeurs d'ESAT, chefs d'entreprises, Ordre des infirmiers, retraités de la fonctions publiques, aidants, élus, représentants d'associations, de syndicats et de mutuelles afin de mettre en place un socle de propositions visant à envisager la prise en charge de la perte d'autonomie dans les prochaines années.

« La consultation citoyenne lancée par Madame Buzyn, et la déclinaison locale que nous avons réalisée, était une opportunité pour faire entendre la voie de notre ruralité et ses problématiques singulières en termes de prise en charge du vieillissement. Cette initiative nous a permis, à la suite de la présentation de la feuille de route du Ministère de la Santé, d'initier une réflexion commune, avec les personnes concernées, afin d'anticiper le vieillissement de la population et s'y préparer. Les professionnels du secteur, du fait de leur expérience, avaient déjà entamé des travaux et des études de qualité sur la prise en charge du grand âge ; en tant qu'élue de la ruralité, il était de ma responsabilité de participer activement aux réflexions nationales et de long terme. » HT

Au sein du rapport établi par la Députée, un large panel des problématiques ayant trait à la dépendance du grand âge ont été abordées, à savoir la prévention et le parcours de santé des personnes âgées, le soutien aux aidants, les conditions de travail des personnels en EHPAD, le maintien à domicile, l'adaptation des lieux de vie, la qualité des soins et l'accompagnement en établissement, le soutien des professionnels, la prise en charge du grand âge pour les personnes en situation de handicap, le financement pérenne et solidaire.

« Nous sommes tous concernés par le vieillissement. Nous devons veiller à ce que tous les moyens nécessaires soient mis en œuvre afin de permettre à nos aînés de vivre dignement. Ainsi, une offre de santé équitable pour toutes et tous est la priorité du Ministère de la Santé et des Solidarités, et il est de notre devoir, en tant que représentants de la ruralité, de faire émerger les besoins à l'échelle de nos départements afin de contribuer aux travaux nationaux. Les acteurs de la perte d'autonomie et les personnes concernées seront attentifs aux leviers de transformation qui émergeront des prochaines mesures gouvernementales afin de répondre aux besoins de nos concitoyens dans le cadre d'une rénovation cohérente de notre système de santé. Pour ma part, je continuerai à organiser des ateliers citoyens dans le Lot où chacune et chacun pourra apporter ses contributions d'amélioration de notre système de santé. » HT

Contact presse

A Paris : Tel : 01.40.63.75.65

En circonscription : Mob. : 06.73.35.73.10

huguette.tiegna@assemblee-nationale.fr